

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Club de Soccer de Saint-Félicien (CSSF)

Date d'entrée en vigueur : 18 Août 2025

Dernière modification : 25 septembre 2025

1. PRÉAMBULE

La présente politique définit les règles et modalités applicables à toute demande de remboursement des frais d'inscription au sein du CSSF. Elle vise à encadrer les demandes de manière équitable et transparente, dans le respect des règlements du club et des principes de saine gestion.

2. DÉFINITIONS

Aux fins de la présente politique, les termes suivants signifient :

- « **Début de la saison** » : le premier entraînement ou le premier match officiel de la saison, excluant les camps de sélection, les pratiques préparatoires et les journées d'évaluation.
 - « **Fin de la saison** » : le dernier entraînement ou match prévu au calendrier régulier, excluant les séries éliminatoires, festivals et autres événements spéciaux.
 - « **Membre** » : toute personne inscrite officiellement au CSSF et ayant payé les frais d'inscription.
 - « **Semaine d'activité** » : toute semaine comprise entre le début et la fin de la saison.
-

3. PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Un montant fixe de **35 \$ en frais administratifs** sera retenu sur toute demande de remboursement effectuée après validation de l'inscription.

3.1 Demandes après le début de la saison

- Le membre dispose d'un délai de **deux (2) semaines d'activités** suivant le début de la saison pour déposer une demande de remboursement en remplissant le formulaire prévu à l'**Annexe A**.
- Le montant remboursé sera calculé conformément à la présente politique.
- Passé ce délai, **aucun remboursement** ne sera accordé, sauf en cas de **raisons médicales** (voir article 3.2).
- Pour les catégories **U9 et plus**, aucun remboursement n'est possible après deux semaines, sauf sur présentation d'un **certificat médical officiel** attestant l'incapacité du joueur à poursuivre la saison.

3.2 Remboursement pour raison médicale

- Un remboursement partiel peut être accordé en tout temps si l'annulation repose sur un motif médical justifié.
- La demande doit être accompagnée d'un document officiel émis par un professionnel de la santé.
- Le remboursement sera calculé au **prorata des semaines d'activités déjà écoulées**, moins les frais administratifs de 35 \$.
- En cas de **force majeure** (ex. pandémie), un remboursement complet pourra être envisagé si la demande est déposée dans les deux semaines suivant le début des activités.

3.3 Situations exclues du remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé dans les cas suivants :

- Inscription annulée en raison de **fausses informations fournies** lors de l'inscription.
- Départ d'un joueur pour rejoindre un autre club après avoir disputé un ou plusieurs matchs avec le CSSF.
- Annulation faite **après une sanction disciplinaire** imposée par le CSSF, l'Association régionale ou Soccer Québec.

3.4 Frais non remboursables

Certains frais spécifiques ne peuvent faire l'objet d'un remboursement :

- Frais ponctuels (ex. camps de perfectionnement, formations, activités spéciales, camps de jour).
 - Frais de transport.
 - Uniforme (**60 \$**).
 - Frais d'affiliation (variables selon la catégorie d'âge).
 - Achat d'équipements ou de produits promotionnels.
-

4. PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT

4.1 Dépôt d'une demande

- Toute demande doit être complétée au moyen du **formulaire officiel de remboursement (Annexe A)**.
- La demande doit être signée par le membre (ou par un parent/tuteur dans le cas d'un mineur).
- L'envoi électronique du formulaire fait office de signature légale.
- Le formulaire complété doit être transmis par courriel à l'adresse suivante : **[adresse courriel du CSSF]**.

4.2 Délais de traitement

- Le CSSF s'engage à analyser toute demande dans un délai de **30 jours** suivant sa réception.
 - Le remboursement sera émis dans un maximum de **30 jours suivant l'approbation**.
-

ANNEXE A – FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Date de la demande :	
Nom du membre (joueur) :	
Date de naissance :	
Catégorie :	
Numéro de passeport :	
Équipe :	
Nom du tuteur (si mineur)	
Téléphone :	
Courriel :	

Motif de la demande (joindre certificat médical si applicable) :
--

Section réservée au CSSF
